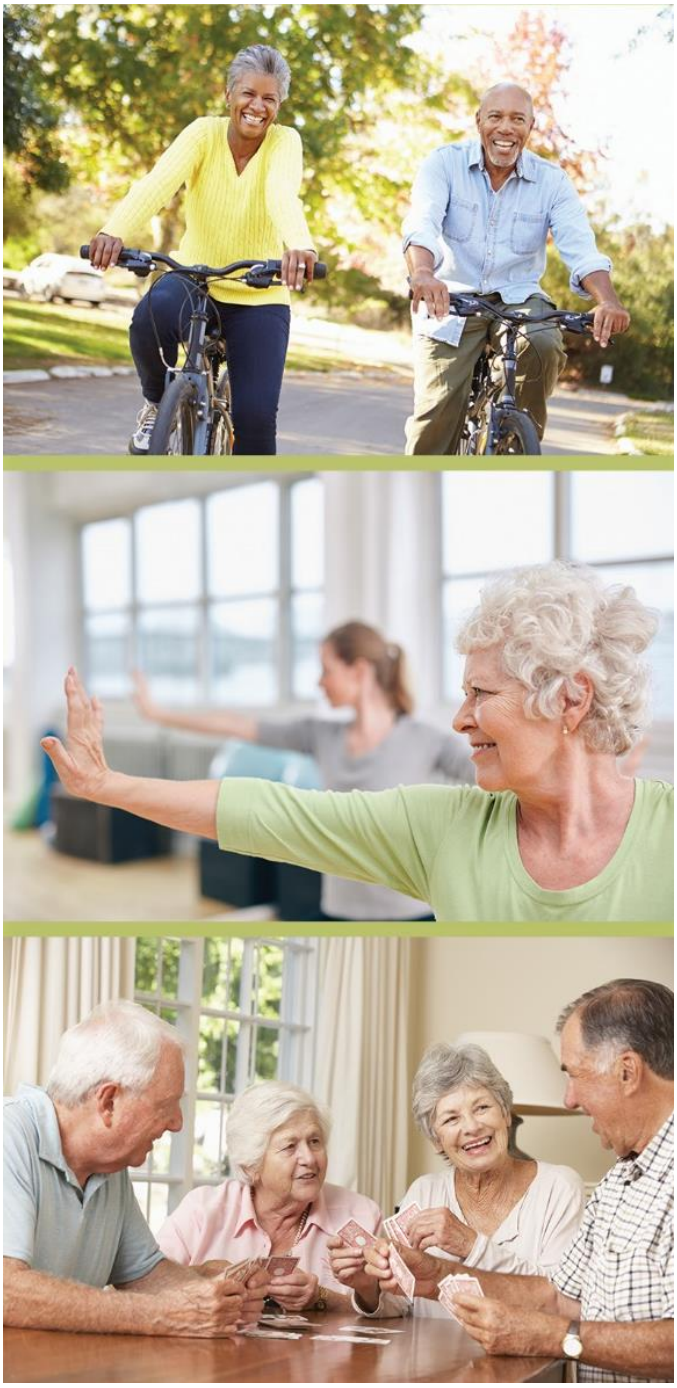

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine

Rapport d'activités 2019-2020

Assemblée générale annuelle
le jeudi 10 septembre 2020
Plateforme ZOOM Winnipeg MB

Les rencontres virtuelles : Quelques conseils et règles d'étiquette.

RÉDUISEZ LES BRUITS AMBIANTS

- De façon générale, activez la fonction **Muet** tout de suite après avoir salué les autres participants.
- Souvent, l'hôte mettra tous les participants en sourdine.
- Réduisez, de votre côté, les bruits de fond (télé, radio, etc.).
- Des écouteurs ou un casque d'écoute peuvent vous aider à mieux entendre.

TENEZ COMPTE DES ÉLÉMENTS VISIBLES

- Pensez à l'arrière-plan et réduisez les distractions visuelles derrière vous.
- Vous pouvez même choisir un arrière-plan virtuel!
- Avertissez vos proches d'être discrets et de s'abstenir de passer derrière vous sinon ils se retrouveront dans le champ de vision, en vidéoconférence.
- Faites attention à votre éclairage de fond. Si vous êtes assis devant une fenêtre, vous ne serez qu'une silhouette. Vous devrez peut-être aussi éteindre ou réduire votre éclairage de plafond.
- Placer votre appareil dans une position stable et assurez-vous qu'il est mis au point à hauteur des yeux, si possible. Cela vous aidera à créer un sentiment d'engagement plus direct avec les autres participants.
- Testez l'éclairage et trouvez le lieu idéal avant la rencontre virtuelle.

PARTICIPEZ PLEINEMENT (même en sourdine!)

- Le bouton Converser (ou Chat) vous permet de transmettre vos questions et commentaires au moyen de l'outil de clavardage (soit au groupe ou à un. e participant.e).
- Le bouton Participants vous permet de voir la liste des participants.
- Vous pouvez même « lever la main » avant de poser votre question, ou applaudir au moyen des boutons de réaction au bas de la fenêtre.

LES DÉLAIS DE TRANSMISSION

Il faut souvent composer avec un délai d'une fraction de seconde, entre l'énoncé d'une question et la réponse attendue.

- Parlez plus lentement et marquez une légère pause avant de parler. Les gens comprendront mieux et il y aura moins d'échanges chaotiques.
- Fermez toutes les autres fenêtres (de votre ordi ou téléphone) et les applications gourmandes qui contribueront à ralentir la transmission.
- Évitez de télécharger des documents pendant une réunion virtuelle.

LORSQUE LE DÉLAI DE TRANSMISSION EST TROP IMPORTANT

Si malgré tous les efforts, la transmission est tellement mauvaise que vous n'arrivez plus à suivre la conversation, voici quelques tuyaux qui pourraient améliorer la situation.

- Désactiver la vidéo. Vous pourrez tout de même tout voir et entendre, mais les autres participants ne vous verront pas.
- Au pire aller, cliquer sur la flèche à côté du bouton **Muet** et sélectionnez **Passer à l'audio du téléphone.** Dans ce cas, vous serez en mode téléconférence.

Rappel!…

Vous devez être membre en règle, en début de la réunion, pour le droit de parole et le droit de vote à l'AGA de la FAFM.

MESSAGES DE LA PRÉSIDENCE

Mesdames et messieurs, membres et distingués invités,

C'est avec tristesse mais aussi le sentiment du devoir accompli que je dois quitter mes fonctions de présidente de la FAFM. Je suis très fière du chemin parcouru pendant toutes ces années. Le rôle de présidente m'a énormément apporté sur le plan professionnel et personnel. J'ai rencontré des personnes de cœur qui souhaitaient le meilleur pour notre organisation. Nous avons ensemble travaillé à atteindre nos objectifs malgré certains défis au cours des années et particulièrement depuis les derniers mois. Je souhaite remercier mes collègues au conseil d'administration de la FAFM, la directrice générale actuelle, Lucienne Châteauneuf et son équipe de soutien (permanente et de pigistes) qui assurent la mise en œuvre et le succès de nos activités et de nos projets.

Je tiens à remercier également nos membres, nos partenaires et nos bailleurs de fonds de leur appui continu et essentiel. Votre soutien est très apprécié. Je continuerai à suivre de près les activités de la FAFM dont je suis si fière.

Thérèse Dorge

À titre de présidente par intérim, j'aimerais au nom de toute l'équipe de la FAFM présenter nos plus sincères remerciements à madame Thérèse Dorge qui a assumé la fonction de présidente du conseil d'administration pendant de nombreuses années. Les dernières semaines de notre année 2019-2020 qui se terminait au 31 mars ont été brusquement amputées par l'épidémie de Covid-19 qui a frappé la planète tout entière. Loin de baisser les bras, notre équipe s'est rapidement mise à l'œuvre pour s'adapter aux nouvelles réalités dans le but premier d'assurer la sécurité de nos membres et de notre personnel et de poursuivre notre mandat d'enrichir la vie des manitobaines et des manitobains francophones de 50 ans et plus. De nombreuses initiatives ont été mises en place pour répondre aux besoins de notre clientèle. Nous avons fait preuve de créativité, d'adaptabilité et de détermination et il semble que nous aurons besoin de continuer dans le même sens pour la prochaine année fiscale. Merci de votre confiance! Nous sommes à votre service!

Suzanne Kennelly

MESSAGE DE LA DIRECTION

Cette dernière année a été marquée, encore une fois, par la collaboration, l'engagement et les efforts du personnel et des pigistes, des bénévoles, des partenaires et des bailleurs de fonds, entre autres, pour assurer la mise en œuvre des activités de la FAFM.

Au cours de la dernière année, la FAFM a livré une gamme d'activités importantes tels, par exemple, le projet Cœur d'artiste et le projet de balados, entre autres. À l'arrivée de la crise de la Covid-19, le conseil d'administration et le personnel de la FAFM ont su relever le défi et s'adapter à une nouvelle réalité de fonctionnement… une réalité qui, nous en sommes convaincus, devra continuer encore pour une période de temps indéterminée. Nous savons que les activités virtuelles ne peuvent remplacer les rencontres en personne. Toutefois, quand les consignes sanitaires nous empêchent de nous rassembler, les activités virtuelles sont une option pour briser l'isolement et nous retrouver sous un même toit virtuel. Nous vous encourageons à continuer à nous appuyer au cours des prochains mois… votre participation à nos activités en ligne nous aidera à assurer la survie de la Fédération.

Du fond du cœur, je vous remercie, chère lectrice, cher lecteur, de votre engagement et de votre appui continu envers la Fédération. Je vous souhaite de bonnes retrouvailles, quoique virtuelles, lors de cette assemblée!

Lucienne Châteauneuf

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
de la Fédération des aînés de la francophonie manitobaine inc.

le jeudi 10 septembre 2020 à 11 h 00
Plateforme Zoom
Winnipeg MB

1. Ouverture de l'assemblée

2. Élection de la présidence d'assemblée et de la présidence d'élections

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 19 septembre 2019
   4.1 Affaires découlant du procès-verbal

5. Présentation du rapport d'activités de la FAFM

6. Rapport de vérification
   6.1 Présentation des états financiers vérifiés 2019-2020
   6.2 Nomination des vérificateurs pour l'année 2020-2021

7. Rapport des mises en candidatures 2020-2021
   7.1 Nominations / Élections au CA de la FAFM pour l'année 2020-2021

8. Varia
   8.1 Modification aux Règlements généraux de la FAFM
   8.2 Représentation de la clientèle aînée au CA de la SFM
   8.3 Questions d'ordre général
   8.4 Hommage à madame Thérèse Dorge

9. Levée de l'assemblée

Assemblée générale annuelle
Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM)
Le jeudi 19 septembre 2019 à 12 h 45
Centre communautaire Winakwa
980, ch Winakwa, Winnipeg, MB

1. **Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**
La présidente de la FAFM, Mme Thérèse Dorge fait l'appel à l'ordre, se présente et souhaite la bienvenue. Elle fait le rappel aux personnes présentes qu'il faut être membre en règle afin d'avoir droit de vote.

Elle présente les membres du conseil d'administration et du personnel de la FAFM. Elle souligne la présence de représentants et représentantes d'organismes, dont Pluri-elles, la Société de la francophonie manitobaine, le Réseau communautaire de la SFM, le Centre de services bilingues de Saint-Boniface, et bien sûr les représentantes et représentants des clubs d'aînés.

Elle remercie les membres et les invités de leur présence et déclare l'assemblée générale ouverte.

2. **Élection de la présidence d'assemblée et la présidence d'élections**
Proposition AGA-2019.01 — Denis Marion / Léonne Dumesnil
« Que Me Guy Jourdain soit nommé président d'assemblée et président d'élections. » — ADOPTÉE

Maître Jourdain souhaite la bienvenue à tous et à toutes en expliquant que son rôle sera, entre autres, de diriger les délibérations et les questions de procédures.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Proposition AGA-2019.02 — Pierrette Bordeaux / Gilbert Laberge
« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. » — ADOPTÉE

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 7 juin 2018**
Proposition AGA-2019.03 — Florence Bourgouin / Gisèle Saurette-Roch
« Que le procès-verbal de l'AGA du 7 juin 2018 soit adopté tel que présenté. » — ADOPTÉE

4.1 Affaires découlant du procès-verbal

Aucune discussion.

5. **Présentation du rapport d'activités 2018-2019 de la FAFM**
Madame **Thérèse Dorge**, présidente de la FAFM, présente son rapport précisant qu'entre autres, la FAFM a participé à plusieurs comités afin de se tenir au courant des tendances concernant les services aux aînés et afin que les intérêts et les besoins de la clientèle francophone soient représentés. Elle souligne que nous continuons à travailler avec les membres de la communauté pour la mise sur pied d'initiatives qui mettent en valeur la contribution de la clientèle aînée francophone. Par rapport aux activités de la FAFM, il est important de noter que près de 1 500 personnes, en plus d'environ 100 bénévoles, ont participé ou collaboré, et ainsi assuré le succès de nos activités.

Madame **Lucienne Châteauneuf**, directrice de la FAFM, présente son rapport en notant les avances è certaines initiatives.

- Par rapport au Conseil 55+, près de 4 000 heures d'exercices ont eu lieu; on peut retrouver la compilation complète des activités et des statistiques du Conseil dans le rapport d'activités!
- Le projet **Cœur d'artiste** verra la mise sur pied de sa demi-finale le 22 novembre. Nicole Brémault et son équipe de formatrices et formateurs, de directeur musical et de personnes à la régie ont entamé le travail de monter un merveilleux spectacle. On vous y attend!

- Quant au projet **Exploration d'un modèle d'un service de répit aux personnes aidantes**, la recension des écrits et les entrevues auprès des responsables des services de répit publics au Manitoba, à Winnipeg et dans la Région du Sud sont complétées et nous passons à la compilation et à l'analyse des données. Parmi les thèmes abordés, mentionnons : la formation et la main d'œuvre face à l'offre d'un tel service et la durée du service de répit, et ce en fonction des politiques existantes pour les soins à domicile financés par la Province. La directrice souligne qu'il est important pour la FAFM d'inventorier ce qui existe déjà au Manitoba; il ne faut pas négliger, non plus, de songer à comment la transformation du système de santé pourrait avoir un impact sur les résultats de cet important projet.

La présidente souligne que toutes les informations traitant des activités et des projets de la FAFM sont inscrites à l'intérieur du *Rapport d'activités 2018-2019 de la FAFM*.

Proposition AGA-2019.04 — Thérèse Dorge / Pierrette Bordeaux
« Que le *Rapport d'activités 2018-2019 de la FAFM* soit adopté tel que présenté. » — ADOPTÉE

6. **Rapport de vérification**

6.1 Présentation des états financiers vérifiés 2018-2019

Mme Gaëtanne Morais, responsable des services financiers de la FAFM, présente les états financiers vérifiés de l'année 2018-2019.

Proposition AGA-2019.05 — Jules Hébert / Clément Perreault
« Que les états financiers vérifiés pour l'année 2018-2019 soient adoptés tel que présentés. »
(deux (2) abstentions) / ADOPTÉE

6.2 Nomination des vérificateurs pour l'année 2019-2020

Proposition AGA-2019.06 — Jules Hébert / Gilberte Proteau
« Que la firme *BDO Canada LLP* soit retenue à titre de vérificateurs pour 2019-2020. » — ADOPTÉE

7. **Rapport de mises en candidatures 2019-2020**

Mme Diane Robert, représentant le comité de mise en candidature, nomme les membres du conseil d'administration qui continuent leurs mandats. Il s'agit d'elle-même, de Thérèse Dorge, de Jules Hébert, de Suzanne Kennelly, et de Liliane Lemoine.

Elle indique de Denis Marion et S. Léonne Dumesnil quittent le conseil donc deux postes sont ouverts pour des mandats de deux ans chacun; Mme Madeleine Lafond a envoyé une lettre au comité, notant son intérêt à siéger au CA.

Proposition AGA-2019.07 — Diane Robert / Gilbert Laberge
« Que le rapport de mises en candidatures au conseil d'administration de la FAFM pour l'année 2019-2020 soit adopté. » — ADOPTÉE

Maître Jourdain vérifie auprès de l'audience – à trois reprises – si d'autres personnes sont intéressées à siéger au conseil d'administration de la FAFM. Aucun nom n'est proposé / aucune personne ne se présente. Il confirme alors à l'audience que d'après les statuts et règlements de l'organisme, le conseil pourra combler le poste vacant au cours de la prochaine année.

Me Jourdain déclare alors les nominations closes et les personnes suivantes élues au conseil d'administration de la FAFM pour l'année 2019-2020 : Thérèse Dorge, Jules Hébert, Liliane Lemoine, Diane Robert, Suzanne Kennelly, et Madeleine Lafond.

Proposition AGA-2019.08 — Léonne Dumesnil / Gilbert Laberge
« Que la composition des membres du conseil d'administration de la FAFM pour l'année 2019-2020 soit adoptée. » — ADOPTÉE

7.1 Décalage des mandats des membres du CA

Maître Jourdain réitère que les deux postes comblés seront des mandats de deux ans chacun afin d'assurer un décalage dans les mandats et ainsi faire en sorte que ceux-ci ne terminent pas tous en même temps.

8. **Varia**

8.1 Changement du nom de l'organisme

Proposition AGA-2019.09 Liliane Lemoine / Pierrette Bordeaux

« Attendu que :

- selon les statuts constitutifs et l'article 2.1 des Règlements généraux, l'organisme porte le nom officiel de *Fédération des aînés franco-manitobains Inc.* et le sigle de *FAFM*;
- étant donné les importants changements démographiques et identitaires au sein de la francophonie manitobaine, le conseil d'administration estime opportun que l'organisme porte dorénavant le nom officiel de *Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.* et conserve le sigle de *FAFM*;
- toute modification des Règlements généraux doit, selon leur article 20, être approuvée par les membres au moyen d'une résolution adoptée aux deux-tiers des voix lors d'une assemblée générale;

IL EST PROPOSÉ que les statuts constitutifs et l'article 2.1 des Règlements généraux soient modifiés de sorte que l'organisme porte dorénavant le nom officiel de *Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.* et conserve le sigle de *FAFM*. » ADOPTÉE

9. **Levée de l'assemblée**

Madame Thérèse Dorge remercie Maître Guy Jourdain d'avoir guidé la réunion. Elle remercie également les membres du conseil d'administration et le personnel de la FAFM ainsi que toutes les personnes présentes!

Gilbert Laberge propose la levée de la séance.
13 h 30

2019-2020… Une année bien remplie!

La FAFM souhaite encourager les personnes aînées à demeurer indépendantes et actives et à s'intégrer socialement à la collectivité par ses services et sa programmation. Nos partenariats permettent de mettre sur pied des initiatives qui s'alignent avec la vision de nos programmes, soit :

- de valoriser et de favoriser la contribution des personnes aînées à la collectivité;
- de célébrer la diversité, de rejeter l'âgisme et de réduire les inégalités;
- de fournir des milieux favorables aux personnes aînées et des occasions de choix santé qui favorisent l'indépendance et la qualité de vie.

La FAFM travaille avec la communauté francophone du Manitoba pour la mise sur pied de ses initiatives. Dans la dernière année, la FAFM a priorisé des activités qui lui ont permis, entre autres :

- de voir à l'élaboration continue de stratégies pour répondre aux besoins de la clientèle francophone de 50 ans et plus au Manitoba;
- d'assurer la sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique, de la bonne nutrition et de la prévention des maladies chroniques par l'offre de sessions d'information, de conférences et de foires telles, par exemple, l'initiative Grouille ou rouille;
- de voir à l'offre d'activités intergénérationnelles et d'activités 'santé' visant les clubs d'aînés francophones à se jumeler aux écoles ou aux regroupements de jeunes dans le but de promouvoir les échanges sociaux et inclusifs;
- d'assurer la coordination et la mise en œuvre de l'émission radiophonique *Prends le temps* sur les ondes d'Envol 91 FM visant, entre autres, à promouvoir les activités de la FAFM et les services offerts;
- de voir à la mise en œuvre d'incitatifs pour que les personnes de 50 ans et plus adhèrent à la FAFM et la poursuite de l'offre active de programmes et d'activités pour répondre aux besoins et aux intérêts des jeunes aînés;
- d'assurer la participation à plusieurs forums et comités afin de se tenir au courant des tendances concernant les services aux personnes aînées et afin que les préoccupations, les intérêts et les besoins de la clientèle francophone soient représentés.

Cœur d'artiste!

Cœur d'artiste était une occasion unique pour les artistes amateurs francophones de 50 ans et plus du Manitoba de faire valoir leur talent et leur savoir-faire tout en célébrant la contribution exceptionnelle des personnes de 50 ans et plus au Canada dans le cadre du 50e anniversaire de la Loi sur les langues officielles. Cœur d'artiste se veut un événement culturel rassembleur qui vise à équiper d'abord les artistes amateurs de 50 ans et plus qui veulent diffuser leur talent en les outillant au niveau, entre autres, de la mise en scène, et ce, venant de la part d'un directeur artistique professionnel et d'artistes professionnels qui offriront du coaching.

- La demi-finale, mettant en vedette treize (13) artistes aînés amateurs francophones du Manitoba a eu lieu le 22 novembre 2019, et la finale, avec cinq (5) finalistes, a eu lieu le 6 mars 2020. Plus de 200 personnes étaient présentes à chaque spectacle qui avait lieu en la Salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobains. Des accompagnateurs dans les domaines de la comédie, de la musique et de la littérature ont soutenu les artistes amateurs et les ont accompagnés dans leur cheminement individuel tout au long du projet.
- Galerie de photos : https://fafm.mb.ca/coeur-dartiste/

Exploration d'un modèle de service de répit aux personnes aidantes

L'objectif était de mener une étude de faisabilité dans le but de voir à la possibilité d'implanter, au Manitoba, un service de répit pour les personnes aidantes. La collaboration des partenaires a été primordiale pour assurer la viabilité du projet d'étude.

- Les entrevues ont mis en lumière le fait que les besoins et l'expérience des personnes aidantes en matière de répit varient considérablement. Les résultats des entrevues renforcent l'importance d'avoir une gamme d'options de répit, y compris des options de répit offert à intervalles réguliers pour un appui continu. De plus, les résultats des entrevues permettent de constater l'importance accordée à fournir de l'information et du soutien en français aux personnes aidantes, aux personnes atteintes et à leurs proches ainsi qu'au grand public. L'approche pour fournir ces informations

et ces soutiens doit être adaptée selon les différents besoins, préférences et réalités des particuliers et des communautés francophones.

PAIR (Participation, Appartenance, Interaction, Rassemblements)

Le projet permet à la clientèle francophone de 50 ans et plus d'avoir accès à des activités en français. Le projet promouvoit un sens d'identité, de fierté et d'appartenance. Le projet comprend deux volets :

1. La production et diffusion de balados qui ont pour but, entre autres, de promouvoir et de mettre en valeur les styles de vie des personnes de 50 ans et plus, à travers les différentes tranches d'âge qui se regroupent sous la désignation du mot « aîné ».
   - La FAFM a pu produire une première série de capsules qui a donné la parole aux aînés et qui a permis de documenter leurs réflexions sur des enjeux sociétaux importants. Chaque table ronde a présenté des aînés dynamiques et engageants qui ont exprimé leur vécu, partagé leur sagesse et offert leurs conseils. *https://fafm.mb.ca/balados/*
2. Des rassemblements offrant des occasions de formation, d'information et de réseautage aux membres de conseils d'administration de clubs d'aînés francophones du Manitoba, et au grand public en général.
   - La FAFM a pu réaliser des rassemblements à l'automne 2019 mais les rassemblements prévus en 2020 ont dû être annulés en raison de la pandémie.

Programmation en matière de vie saine et programmation régulière

Le comité santé primaire est une initiative de la FAFM pour la mise en œuvre d'initiatives en matière de vie saine. Le mandat du comité est de voir à la mise en œuvre d'une programmation qui répond aux besoins des francophones de 50 ans et plus. Afin de s'aligner avec son plan stratégique, la FAFM continue à cheminer vers les priorités établies pour les prochaines années. De plus, la FAFM a continué sa programmation régulière permettant aux aînés des régions rurales et urbaines de participer à diverses activités dont l'objectif principal est de promouvoir des échanges sociaux et inclusifs.

Les initiatives suivantes, entre autres, ont été mises sur pied dans la dernière année.

- Santé 55+, bougez à votre rythme
- Grouille ou rouille
- Activités intergénérationnelles et santé
- Rendez-vous des Amis
- Jeux du Printemps *(Il est important de souligner que la FAFM appuie cette initiative, organisée par l'équipe du Rendez-Vous des Pionniers à Sainte-Agathe. Le crédit pour la mise en œuvre revient au Club.)*
- Tournoi de golf Lucien-Guénette
- Voyages
- Émission *Prends le temps* à Envol 91 FM
- Assemblée générale annuelle, sessions d'informations sur divers sujets et, entre autres, divers rassemblements, telle la Journée WEAAD.

N.B. : *À l'arrivée de la Covid-19, la FAFM a dû prévoir offrir certaines activités en mode virtuel, par exemple la diffusion de vidéos d'exercices que l'on retrouve sur le site https://fafm.mb.ca/.*

En chiffres

- Plus de 2 500 participant.e.s et convives
- Une vingtaine d'initiatives (sessions d'exercices, sessions d'information, sessions de formation)
- Près de 4 000 heures d'exercices
- Une trentaine d'animatrices et animateurs
- Plus de 40 bénévoles et plus de 60 partenaires
- Une dizaine de communautés rurales, et dans Winnipeg même, une dizaine de lieux.

Partenaires aux initiatives (liste non exhaustive)

Accueil francophone; Actionmarguerite; Association culturelle de la Francophonie manitobaine; Association des résidents de l'Accueil Colombien; Caisse Groupe Financier; Centre communautaire Winakwa; Centre culturel franco-manitobain; Centre d'information 233-ALLÔ; Centre de santé Saint-Boniface; Centre de santé Sainte-Agathe; Centre récréatif Notre-Dame; Centres de la petite enfance et de la famille (CPEF); Résidence ChâteauGuay; Résidence Chez-Nous; Club Éclipse; Club les Blés d'Or à Lorette; Club Rendez-Vous des Pionniers à Sainte-Agathe; Clubs d'aînés francophones du Manitoba; Comités culturels du Manitoba français; Commission récréative Rat River; Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba; Conseil du vieillissement du Manitoba; Consortium national de formation en santé; Corporation catholique de la santé du Manitoba; Directorat de l'activité sportive; Division scolaire franco-manitobaine; École Lacerte; École régionale Notre-Dame-de-Lourdes; École de Sainte-Agathe;

Fédération des aînées et aînés francophones du Canada; InfoJustice Manitoba; La Liberté; Le 100 Nons; Les Chouettes de Lorette; Maison Gabrielle-Roy; Manitoba Institute for Patient Safety; Manoir de Saint-Pierre-Jolys; Northway Pharmacy-Pharmacie Marion; Office régional de la santé de Winnipeg; Place Des Meurons; Pluri-elles; la Radio communautaire Envol 91 FM; Radio-Canada Manitoba; Réseau communautaire de la SFM; Réseaux Santé en français du Manitoba; Responsables de la prestation de services aux aînés dans les communautés rurales francophones du Manitoba; Ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active; Société Alzheimer du Manitoba; Baluchon Alzheimer au Québec; Société Santé en français; Sportex; Théâtre Cercle Molière; Université de Saint-Boniface; Ville de Winnipeg.

Communications aux membres

Plus que jamais, la page Facebook de la FAFM continue à jouer un rôle important dans la promotion de la FAFM et de ses activités. De plus, depuis le début de la pandémie, la communication par courriel, la page Facebook et le site Web de la fédération sont les moyens privilégiés pour transmettre l'information, ainsi qu'une programmation virtuelle à nos membres.

Les comités et forums

- FAAFC : Entre autres, diverses stratégies ont été déployées et la FAAFC a revendiqué haut et fort durant la dernière campagne électorale pour obtenir la modernisation de la Loi sur les langues officielles et pour assurer l'inclusion de clauses linguistiques dans les transferts fédéraux en santé aux provinces pour que le financement soit assuré pour les francophones dans les soins et services à domicile.
- Comité directeur de la mise en œuvre du Plan stratégique communautaire de la francophonie manitobaine : Comité responsable du pilotage de la mise en œuvre du plan stratégique de la francophonie manitobaine.
- Table de concertation régionale Southern Health-Santé-Sud : Participation au CA de l'Office régional de la santé responsable de la prestation de services de santé dans la région sud du Manitoba afin de refléter la perspective de la clientèle aînée francophone.
- Manitoba Seniors Coalition : Regroupement dont le mandat est de présenter au grand public les importantes préoccupations des aînés autant au niveau social, économique, et/ou politique.
- Autres comités : La FAFM siège à des comités au sein de la communauté dans le but d'être informée par rapport aux activités mais également pour appuyer les initiatives qui sont mises sur pied.

Orientation future

La FAFM poursuivra sa participation à divers forums et comités ainsi que la mise en œuvre d'une programmation qui répond aux besoins des francophones de 50 ans et plus, tant au rural qu'à l'urbain. Il est important de souligner que puisque nous sommes dans l'incertitude face à la prolongation de la situation sanitaire liée à la Covid-19, la FAFM étudie davantage les moyens de diffusion d'une programmation en mode virtuel.

Bien sûr, nous continuerons à consulter et à travailler avec nos partenaires dans la mise en œuvre de nos projets et de nos activités. Par exemple, nous travaillerons sur la suite du projet d'étude de faisabilité et sur le projet de révision de notre planification stratégique, un travail dans lequel nous sommes appuyés par le CDEM.

La participation de professionnels et d'intervenants dans les divers domaines d'offre de la programmation de la Fédération continuera et viendra alimenter davantage l'offre de nos services. Appuyée de notre communauté, la FAFM prévoit continuer vous offrir une programmation variée, quoique parfois modifiée.

MERCI! MERCI! MERCI!

…à toutes les personnes qui ont œuvré à titre bénévole ou à titre contractuel rémunéré, aux membres, aux organisateurs, collaborateurs et partenaires, aux communautés, aux représentants et représentantes d'organismes… Merci à vous tous et toutes qui ont participé à la réalisation des initiatives de la FAFM dans la dernière année… Votre engagement et votre collaboration continuent à faire rayonner la Fédération!

Merci aux bailleurs de fonds!

Conseil manitobain du vieillissement • Francofonds • Ministère du Patrimoine canadien • Office régional de la santé de Winnipeg • Entente Canada-Manitoba pour les services en français • Ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active • Programme de partenariats pour le développement social du ministère Emploi et Développement social Canada • Secrétariat aux affaires francophones • Société Santé en français.

Merci aux clubs d'aînés!

Association des résidents de l'Accueil Colombien à Saint-Boniface • Blés d'Or de Lorette à Lorette • Club Amical à Saint-Adolphe • Club d'âge d'or de Notre-Dame-de-Lourdes à Notre-Dame-de-Lourdes • Club d'âge d'or de Saint-Claude inc. à Saint-Claude • Club de l'Amitié à La Broquerie • Club des Pionniers à Saint-Jean-Baptiste • Club Éclipse '79 inc. à Saint-Boniface • Club Fort Ellice à Saint-Lazare • Club Jolys à Saint-Pierre-Jolys • Club Jovial à Sainte-Anne • Club Oasis à Saint-Norbert • Club Rendons-Nous à Saint-Georges • Club Simon-Nivon à Saint-Léon • Rendez-Vous des Pionniers à Sainte-Agathe.

** Pour devenir membre d'un des clubs, communiquez avec la FAFM au 204 235-0670. Il nous fera plaisir de diriger votre requête à une des personnes responsable d'un club.*

L'ÉQUIPE DE LA FAFM 2019-2020

Conseil d'administration

- Présidente : Thérèse Dorge
- Vice-présidente : Suzanne Kennelly
- Secrétaire-trésorier : Jules Hébert
- Administratrices :
  - Diane Robert
  - Madeleine Lafond
  - Liliane Lemoine
  - Christelle Waldie

Personnel

- Lucienne Châteauneuf, directrice
- Kadi Hébié Soulama, commis de bureau
- Micheline Mulaire, coordonnatrice du Conseil des francophones 55+
- Gaëtanne Kurlowicz, responsable des opérations financières
- Une merveilleuse équipe de pigistes!

AJOUT D'UN ARTICLE AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA FAFM

(au point 8 de l'ordre du jour de l'AGA du 10 sept 2020)

ARTICLE PROPOSÉ :

Article 8.4 : Diffusion d'une AGA ou d'une AGE en mode virtuel

Dans l'éventualité d'un risque à la santé publique pour les participants, tel que décrété par les autorités sanitaires locales, provinciales ou fédérales, et ce exceptionnellement, une AGA ou une AGE de la FAFM peut se dérouler en mode virtuel, tout en respectant les règles en lien avec le quorum, le droit de vote, etc. La responsabilité incombe à la FAFM de s'assurer que le quorum est atteint en début d'assemblée. Le membre en règle qui utilise ce moyen de participation à l'AGA ou l'AGE est donc reconnu comme ayant assisté à la réunion, selon les Règlements généraux de la FAFM. Toutes les résolutions qui en ressortent sont valides, pourvu que le quorum ait été atteint lors de la réunion.

**L'avis a été transmis en application de l'article 20 des Règlements généraux de la FAFM; envoyé aux membres le 7 août 2020.*

Le logo de la FAFM

FAFM Vivre Pleinement

Notre évolution est constante et se reflète dans la transformation de notre logo.

La connexion (ou la vague) entre les lettres représente l'esprit derrière l'organisme — le mouvement et la connexion entre tous et chacun afin de vivre une pleine vie, remplie de joie.

ZOOM, ZOOM :
DÉMYSTIFIONS LES PLATEFORMES DE RENCONTRES VIRTUELLES

L'idée des activités ou rencontres en ligne vous donne la frousse? Vous trouvez intimidant le monde de l'informatique et des plateformes de conférences virtuelles? Ou encore, vous croyez que les activités en ligne doivent nécessairement être « plates »?!

La FAFM vous comprend. Et nous pouvons vous aider!

Nous savons tous que les activités virtuelles ne peuvent remplacer le contact physique. Toutefois, quand les consignes sanitaires nous empêchent de nous rassembler « en chair et en os », les activités virtuelles sont une bonne option pour briser l'isolement et nous rassembler sous le même toit virtuel.

Nous avons créé des outils pour vous orienter dans l'utilisation de la plateforme Zoom. Cliquez sur les liens ci-dessous pour accéder à des vidéos tutoriels et un guide de participants qui vous aideront à devenir champion des activités en ligne!

Passez le mot! Il est possible de participer à des activités virtuelles… et s'amuser pour de vrai!

C'est en forgeant que l'on devient forgeron!
Plus vous vous y essaierez,
plus vous serez à l'aise avec la
technologie des rencontres virtuelles!

- Pour visionner les vidéos tutoriels :
  https://fafm.mb.ca/zoomzoom/

- Écoutez une entrevue radiophonique en compagnie de Monique Lacoste :
  https://soundcloud.com/envol-91/discution-de-zoom-avec-monique-lacoste?fbclid=IwAR3ZNbAkVdzyIYnV_IFWxGzpuQbggbyJl4SdNYpgKizpbTLlQJsGlVkwBZs

---

CONNECTAÎNÉS est un site Web offrant des sessions d'information et / ou de formation, des causeries, des activités et des conférences, en français, sur la plateforme ZOOM (ou le téléphone).

Visitez le site Web connectaines.ca et défilez vers le bas pour trouver la liste des provinces offrant des activités. Cliquez sur la session qui vous intéresse et cliquez ensuite 'Inscription' pour vous inscrire à l'activité de votre choix!

Bonnes découvertes!... à travers le Canada!

LES FINANCES 2019-2020

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.

États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.

États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	**2**
États financiers	
État de la situation financière	**4**
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	**5**
État des flux de trésorerie	**6**
Notes complémentaires aux états financiers	**7**
Tableau des charges	**12**

Tel: 204-956-7200
Fax: 204-926-7201
Toll-free: 866-863-6601
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
700 - 200 Graham Avenue
Winnipeg MB R3C 4L5 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.** (« La Fédération »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fédération au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

BDO Canada LLP, a Canadian limited liability partnership, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)
Le 18 août 2020

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.
État de la situation financière

Au 31 mars	2020	2019
	$	$
Actif		
Actif courant		
Encaisse	**11 360**	-
Placements (note 3)	**48 706**	47 705
Subventions à recevoir et débiteurs	**9 682**	22 147
Frais payés d'avance	**4 292**	3 047
	74 040	72 899
Immobilisations (note 4)	**-**	-
	74 040	72 899
Passif et actifs net		
Passif courant		
Découvert bancaire (note 5)	**-**	3 538
Créditeurs et frais courus	**11 314**	11 445
Produits reportés (note 6)	**1 526**	7 445
	12 840	22 428
Engagement contractuel		
Actif net		
Non affecté	**61 200**	50 471
	74 040	72 899

Approuvé au nom du conseil d'administration :

_____ administrateur

_____ administrateur

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.
État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	Administration générale	Initiative du Manitoba	PAIR	Forfait voyage	Services de santé	Conseil francophone 55+	Coeur d'artiste	Étude de faisabilité	Total 2020	Total 2019
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Produits										
Commandites et dons	**316**	-	-	-	-	**3 000**	-	-	**3 316**	3 085
Cotisations	**4 409**	-	-	-	-	-	-	-	**4 409**	4 165
FAAFC	**1 080**	-	**14 240**	-	-	-	-	-	**15 320**	27 542
Francofonds Inc.	**5 128**	-	-	-	-	-	-	-	**5 128**	5 548
Gouvernement du Canada										
Société Santé en Français	-	-	-	-	-	-	-	**29 583**	**29 583**	22 188
Patrimoine Canada	**74 100**	-	-	-	-	-	**67 400**	-	**141 500**	100 100
Gouvernement du Manitoba										
Entente Canada-Manitoba	**5 000**	-	-	-	**25 000**	-	-	-	**30 000**	35 000
Secrétariat manitobain du mieux-être	-	**22 000**	-	-	-	-	-	-	**22 000**	22 000
Grouille ou Rouille	-	-	-	-	-	**4 990**	-	-	**4 990**	7 408
Inscriptions	**260**	-	-	**4 045**	-	**8 245**	**4 316**	-	**16 866**	18 651
Intérêts	**1 161**	-	-	-	-	-	-	-	**1 161**	964
Office régional de la santé de Winnipeg	-	-	-	-	-	**34 140**	-	-	**34 140**	34 140
Rendez-vous des amis	**4 560**	-	-	-	-	-	-	-	**4 560**	4 248
Tournoi de golf	**7 327**	-	-	-	-	-	-	-	**7 327**	9 205
	103 341	**22 000**	**14 240**	**4 045**	**25 000**	**50 375**	**71 716**	**29 583**	**320 300**	294 244
Charges (voir tableau)	**96 607**	**22 000**	**14 240**	**50**	**25 000**	**50 375**	**71 716**	**29 583**	**309 571**	291 408
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	**6 734**	-	-	**3 995**	-	-	-	-	**10 729**	2 836
Actif net, au début de l'exercice									**50 471**	47 635
Actif net, à la fin de l'exercice									**61 200**	50 471

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020	2019
	$	$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	**10 729**	2 836
Variation nette des éléments hors liquidités du fonds de roulement		
Subventions à recevoir et débiteurs	**12 465**	(2 731)
Frais payés d'avance	**(1 245)**	306
Créditeurs et frais courus	**(131)**	6 189
Produits reportés	**(5 919)**	(2 497)
	15 899	4 103
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**-**	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(1 001)**	(6 667)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse pour l'exercice	**14 898**	(2 564)
Découvert bancaire, au début de l'exercice	**(3 538)**	(974)
Encaisse (découvert bancaire), à la fin de l'exercice	**11 360**	(3 538)

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.
Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

1. Nature de l'organisation

En tant qu'organisme porte-parole, La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc. (« La Fédération ») s'est donnée comme mandat de permettre aux parlants français de 50 ans et plus du Manitoba de vivre pleinement en français.

Avec effet au 12 septembre 2019, le nom de la société est passé de « La Fédération des aînés franco-manitobains Inc. » à « La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc. ».

La Fédération a été incorporée selon la Loi sur les corporations du Manitoba comme organisme à but non-lucratif sans capital-action. La Fédération est exempte d'impôt selon la section 149 de la Loi de l'impôt du Canada.

La Fédération dépend de subventions des agences gouvernementales pour poursuivre son exploitation.

2. Résumé des principales méthodes comptables

a) Règles comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés tels que les subventions des pouvoirs publics sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés tels que les prélèvements de fonds et les produits d'inscriptions sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

c) Ventilation des charges

L'affectation des charges aux divers programmes de la Fédération s'effectue en utilisant une méthode d'imputation proportionnelle au niveau d'activités effectuées pour chaque programme.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon le coût total réel moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est imputé sur la vie estimative de ces immobilisations et est calculé selon la méthode linéaire à un taux de 20 %.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé dans l'état des résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque les changements de situation indiquent que l'actif pourrait s'être déprécié. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

f) Emploi des estimations

La préparation des états financiers, selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés à l'état de la situation financière et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date de l'état de la situation financière ainsi que des montants des produits et de charges imputés au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Placements

La Fédération détient un placement de dépôt à terme qui porte intérêt au taux de 2,40 % et vient à échéance en mai 2020.

4. Immobilisations

	2020		2019	
	Coût	**Amortissement cumulé**	Coût	Amortissement cumulé
	$	**$**	$	$
Équipement	**16 146**	**16 146**	16 146	16 146
Valeur comptable nette		**-**		-

5. Marge de crédit

La Fédération a une marge de crédit de 20 000 $ portant intérêt au taux de base de l'institution financière plus 2,00 % qui est de 5,25 % au 31 mars 2020. Les dépôts de la Fédération ont été grevés en garantie de la marge de crédit. Au 31 mars 2020 la marge de crédit était inutilisée.

6. Produits reportés

	Soldes au 31 mars 2019	**Montants reçus et à recevoir**	**Produits comptabilisées**	**Soldes au 31 mars 2020**
	$	**$**	**$**	**$**
Grouille ou Rouille	2 010	**-**	**2 010**	**-**
Inscriptions	60	**-**	**60**	**-**
Office régional de la santé de Winnipeg	5 375	**30 291**	**34 140**	**1 526**
	7 445	**30 291**	**36 210**	**1 526**

7. Engagement contractuel

La Fédération loue des équipements pour bureau au coût de 3 470 $ par année jusqu'en juin 2023.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

8. Ventilation des charges

Les charges liées à l'administration générale de la Fédération de 96 607 $ (114 299 $ en 2019) sont consignés dans l'état des résultats après l'affectation aux programmes suivants pour les charges notées ci-dessous :

Postes budgétaires	Initiative du Manitoba	Ensemble, dans sa communauté	Services de santé	Conseil francophone 55+	Coeur d'artiste	Étude de faisabilité	2020
	$	$	$	$	$	$	$
Salaires et avantages sociaux	13 000	-	16 912	-	3 750	3 611	37 273
Représentation et réunions	-	-	353	-	475	-	828
Location d'équipement et autres	532	-	-	-	250	450	1 232
Loyer	-	-	-	-	2 000	289	2 289
Publicité	456	-	342	500	1 600	-	2 898
Impression, timbres et papeterie	-	-	-	-	1 425	505	1 930
Personnes-ressources	3 049	-	3 651	-	9 120	4 398	20 218
Téléphone	454	-	-	655	489	-	1 598
Frais de déplacements	355	-	455	-	1 475	-	2 285
	17 846	-	21 713	1 155	20 584	9 253	70 551

Postes budgétaires	Initiative du Manitoba	Ensemble, dans sa communauté	Services de santé	Conseil francophone 55+	Coeur d'artiste	Étude de faisabilité	2019
		$	$	$	$	$	$
Salaires et avantages sociaux	13 000	5 000	16 912	-	-	4 036	38 948
Représentation et réunions	-	-	360	-	-	517	877
Location d'équipement et autres	-	-	-	300	-	-	300
Loyer	-	2 500	-	1 400	-	400	4 300
Publicité	-	500	635	-	-	-	1 135
Impression, timbres et papeterie	-	375	-	300	-	1 350	2 025
Personnes-ressources	-	-	3 000	-	3 210	3 846	10 056
Téléphone	-	788	-	-	-	-	788
Frais de déplacements	-	-	635	-	-	605	1 240
	13 000	9 163	21 542	2 000	3 210	10 754	59 669

9. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers de la Fédération l'exposent à divers risques dans le cours normal de ses activités. Au chapitre de la gestion des risques, la Fédération s'est donnée pour objectif de maximiser son profil risque rendement, à l'intérieur des limites établies, en appliquant des stratégies, des politiques et des procédures de gestion et de contrôle intégrés du risque à l'ensemble de ses activités.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Fédération subisse des pertes en raison de l'incapacité de ses débiteurs de remplir leurs obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Fédération à de fortes concentrations de risques de crédit sont principalement l'encaisse, et les subventions à recevoir et débiteurs. Toutefois, la Fédération n'est pas exposée à d'importants risques de crédit puisque les créances sont réparties parmi les agences gouvernementales et autres organisations et le paiement en totalité est normalement perçu en temps opportun.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fédération ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Fédération maintient son fonds de roulement à un niveau convenable qui lui permet de remplir toutes ses obligations en temps opportun.

10. Incertitude liée à la COVID-19

Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (« OMS ») a annoncé l'état d'urgence de santé publique internationale en raison de l'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus, spécifiquement identifiée « COVID-19 ». Ce virus est originaire de Wuhan, en Chine, et il constitue un risque pour la communauté internationale étant donné qu'il se propage rapidement à l'échelle mondiale, au-delà de son point d'origine. Le 11 mars 2020, l'OMS a classifié l'épidémie de COVID-19 comme une pandémie, sur la base de sa propagation rapide à l'échelle mondiale. Le 20 mars 2020, le gouvernement du Manitoba a déclaré un état d'urgence à l'échelle de la province et l'administrateur en chef de la santé publique a issu des lois pour protéger la santé et la sécurité des Manitobains et réduire la propagation de la COVID-19. En conséquence, la Fédération a mis en oeuvre des mesures spécifiques pour réduire le risque lié à la COVID-19. Compte tenu de la nature dynamique des circonstances, la durée de la perturbation des activités et les répercussions financières connexes ne peuvent pas faire l'objet d'une estimation raisonnable actuellement.

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.
Tableau des charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	Administration générale	Initiative du Manitoba	PAIR	Forfait Voyage	Services de santé	Conseil francophone 55+	Coeur d'artiste	Étude de faisabilité	Total 2020	Total 2019
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Accessoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	712
Assemblée générale	1 720	-	-	-	-	-	-	-	1 720	1 641
Assurances	1 777	-	-	-	-	-	-	-	1 777	1 755
Cotisations	729	-	-	-	-	-	-	-	729	285
Divers	1 269	-	-	-	-	-	1 750	-	3 019	-
Équipement	-	-	-	-	-	350	-	-	350	-
Formation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)
Frais bancaires	335	-	-	-	-	-	-	-	335	221
Frais de déplacements	404	355	312	-	455	123	2 417	-	4 066	3 332
Frais professionnels	6 236	-	-	-	-	-	-	-	6 236	5 974
Grouille ou Rouille	-	-	-	-	-	6 043	-	-	6 043	9 031
Impression, timbres, papeterie	876	-	-	-	-	157	1 489	505	3 027	2 272
Location d'équipement	37	532	-	-	-	-	303	450	1 322	1 781
Loyer	9 776	500	-	-	-	500	3 207	289	14 272	12 757
Personnes-ressources	53	6 549	13 928	-	6 901	9 496	47 870	24 728	109 525	84 241
Publicité	744	456	-	-	342	1 211	3 550	-	6 303	7 455
Rendez-vous des amis	3 740	-	-	-	-	-	-	-	3 740	3 443
Représentation et réunions	2 456	154	-	50	390	1 505	6 891	-	11 446	5 399
Salaires et avantages sociaux	59 557	13 000	-	-	16 912	29 893	3 750	3 611	126 723	137 669
Téléphone	1 859	454	-	-	-	1 097	489	-	3 899	4 018
Tournoi de golf	5 039	-	-	-	-	-	-	-	5 039	9 423
	96 607	22 000	14 240	50	25 000	50 375	71 716	29 583	309 571	291 408